

Plan d'études du Master of Arts en interprétation musicale – orientation orchestre

Modules		Année 1	Année 2
Formation principale		FP-MA1 30 ECTS	FP-MA2 30 ECTS
Instrument	cours indiv. de 60'	A1 e	A2 e
Heures d'accompagnement (piano)	en cours et indiv.	p	p
Traits d'orchestre	cours indiv. de 20'	e	p
Masterclasses	sessions	p	p
Séminaires spécifiques (selon offre)	sessions	p	p
Projet de Master			
Travail de Master (TMA)	rédaction, tutorat et soutenance		e
Formation spécifique		FS-MA1 18 ECTS	FS-MA2 18 ECTS
Formation au métier de l'orchestre			
Instrument complémentaire ou historique (3 semestres) ²⁵	cours indiv. de 30'	A1 e	S3 e
Traits d'orchestre en section ou en pupitre et préparation aux concours ²⁶	cours coll. de 60'	p	p
Traits d'orchestre en pupitre (pour les cornistes, trombonistes et tubistes)	cours coll. de 30'	p	p
Stage dans un orchestre professionnel	stage	rs	
Musique d'ensemble			
Musique de chambre : 2 projets semestriels	cours de 60'	1 projet e	1 projet e
Musique de chambre contemporaine : 1 projet semestriel	cours de 60'		1 projet e
Grand ensemble	sessions	p	p
Formation complémentaire et optionnelle		FCO-MA1 12 ECTS	FCO-MA2 12 ECTS
Préparation aux métiers MA	cours semestriel ou stage ou projet personnel	e/rs/p	
Projet de Master			
Atelier de recherche MA au choix	atelier semestriel de 120'	e	
Cours à choix			e/p
Cours à choix			e/p
Français (pour les non-francophones, jusqu'au niveau A2)	cours coll.	e	

²⁵ À la place de ces cours, les percussionnistes suivent en première année uniquement l'unité d'enseignement « Instrument historique complémentaire ». Les tubistes sont dispensés de ce cours.

²⁶ Pour tous les instruments, y compris cor, trombone et tuba.